

C.P.A.S. de Dour

Le C.P.A.S. de DOUR recherche des infirmiers gradués ou brevetés en vue de la constitution d'une réserve de recrutement pour sa maison de repos, le home « Le Bon Repos ».

FONCTIONS :

- Réaliser les actes liés à l'art infirmier (soins infirmiers, prise en charge de la personne âgée, etc.) et assurer le travail administratif qui en découle ;
- Communiquer la remise de service ou prendre connaissance de la remise de service ;
- Accomplir les préparatifs nécessaires aux soins ;
- Dispenser des soins de qualité aux résidents et respecter les dispositions légales en la matière ;
- Répondre le plus rapidement possible aux appels des résidents ;
- Veiller à la mobilisation et à la sécurité physique des résidents nécessitant une assistance ;
- Installer les résidents dans une position fonctionnelle (mise au fauteuil, mise au lit, mise à table, etc.) ;
- Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, les infections et les escarres ;
- Veiller et aider à l'alimentation et à l'hydratation des résidents tout en respectant leur régime alimentaire ;
- Venir en aide aux résidents pour les actes de la vie journalière ;
- Observer et signaler à la personne de référence (médecin, infirmier en chef, directeur, travailleur social, etc.) les changements chez le résident sur les plans physique, psychique et social ;
- Sur base des prescriptions médicales et des consignes données par le médecin, exécuter le traitement prescrit : le préparer et l'administrer ;
- Prendre rendez-vous avec les médecins spécialistes ;
- Tenir à jour les dossiers médicaux des résidents (noter les conseils ou directives des médecins, compléter le dossier en fonction des paramètres pris, noter s'il y a eu hospitalisation, etc.) ;
- A l'arrivée d'un nouveau résident :
 - o participer à son accueil ;
 - o avertir le médecin traitant ;
 - o prendre connaissance du dossier médical ;
 - o préparer le traitement.
- Elaborer et tenir à jour l'échelle de Katz du résident (en collaboration avec la direction) ;
- Consulter, compléter et signer le cahier de liaison ;
- Pour chaque résident, remplir les plans de soins ;
- Informer et conseiller le résident et sa famille relativement aux prestations techniques autorisées ;
- Apporter une aide relationnelle au résident et/ou à son entourage dans les moments difficiles ;
- Accompagner les résidents « en phase terminale » et apporter le soutien nécessaire à la famille ;
- Veiller à ce que les soins, l'éducation à la santé et les activités logistiques délégués aux aides-soignants soient correctement effectués ;
- Participer au projet de vie de la maison de repos ;
- Contrôler les stocks et, en cas de diminution, avertir la direction qui se chargera de la commande ;
- Vérifiez que le stock de médicaments soit toujours en suffisance, à défaut : demander au médecin de renouveler les prescriptions médicales ;

- Entretien du matériel et veiller à la bonne tenue des locaux et des chambres ;
- Veiller à l'observance des décisions émanant de la hiérarchie ;
- Veiller à la bonne application des procédures de travail ;
- Relayer à son supérieur hiérarchique tout fait ou attitude préjudiciable au bon fonctionnement et à la bonne réputation de l'établissement ;
- Transmettre les informations pertinentes à l'équipe et/ou au responsable hiérarchique ;
- Participer aux réunions d'information et de coordination du service ;
- Travail à horaire variable et éventuellement de nuit.

PROFIL :

Le candidat doit :

- 1°.- être belge ou citoyen d'un membre de l'Espace économique européen (les états membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ou de la Confédération suisse;
- 2°.- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- 3°.- jouir des droits civils et politiques;
- 4°.- être de bonne conduite, vie et mœurs (fournir un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois);
- 5°.- le cas échéant, être déclaré apte physiquement par le Conseiller en prévention-médecin du travail à exercer la fonction figurant sur la liste arrêtée des postes de sécurité, de vigilance, d'activités à risque défini et d'activités liées aux denrées alimentaires;
- 6°.- être âgé de 18 ans au moins ;
- 7°.- être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court **d'infirmier (graduat ou baccalauréat) ou être titulaire d'un brevet d'infirmier ;**
- 8°.- posséder un numéro INAMI ;
- 9°.- réussir un examen de recrutement.

Profil recherché :

- Une expérience professionnelle en qualité d'infirmier au sein d'une maison de repos est souhaitée ;
- Si possible, posséder le permis de conduire B ainsi qu'un véhicule personnel ;
- Etre doté d'un bon esprit d'équipe ;
- Faire preuve d'autonomie tout en suivant les consignes du responsable hiérarchique ;
- Etre ouvert aux changements, les accepter et les assimiler ;
- Faire preuve de patience et d'empathie envers les personnes âgées.

Savoirs :

- L'infirmier doit disposer de connaissances des dispositions légales en matière de soins (INAMI, régionales et fédérales) indispensables à l'exercice de sa fonction ;
- Il doit veiller régulièrement à mettre à jour ses connaissances législatives, administratives et techniques ;
- Il a une obligation légale de formation permanente. Pour ce faire, il doit participer aux formations organisées, proposées ou conseillées par l'institution ou par des organismes extérieurs ;

- Il doit intégrer, dans sa pratique professionnelle, les notes de service, instructions données et formations suivies.

Savoir-faire :

- Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans la maison de repos ;
- Respecter la confidentialité des informations traitées ou communiquées ;
- Savoir instaurer une relation de confiance ;
- Savoir établir des priorités ;
- Travailler méthodiquement et rigoureusement ;
- S'occuper, sans distinction, de tous les résidents ;
- Faire preuve de conscience professionnelle ;
- Intégrer, dans sa pratique professionnelle, l'évaluation permanente de son travail.

Savoir être :

- Être disponible et souple : s'adapter aux besoins du service (horaires, remplacements, etc.) ;
- Être capable de collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire ;
- Posséder des qualités sociales, relationnelles et humaines ;
- Respecter autrui et adopter un savoir-vivre ;
- Respecter les convictions philosophiques et religieuses des résidents et de leur famille ;
- Être à l'écoute des publics divers ;
- Être résistant au stress ;
- S'adapter au changement.

EPREUVES :

Pour les candidats porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court d'infirmier (graduat ou baccalauréat) :

1.- Epreuve générale écrite : synthèse et commentaire d'une conférence sur un sujet d'ordre professionnel ;

2.- Epreuve écrite spéciale : examen portant sur les matières spécifiques à la fonction d'infirmier ;

3.- Épreuve orale : entretien permettant d'apprécier la maturité, les aptitudes professionnelles et la motivation du candidat pour la fonction ainsi que le respect des normes déontologiques de la fonction d'infirmier.

Pour être déclarés admissibles, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chacune des épreuves précitées et minimum, 60 % des points au total général.

Pour les candidats titulaires d'un brevet d'infirmier :

1.- Epreuve orale : Conversation sur des sujets d'intérêt général et examen des réactions du candidat face à diverses situations pratiques de travail en vue d'apprécier sa maturité, ses aptitudes professionnelles, sa motivation et son respect des normes déontologiques pour la fonction d'infirmier.

Pour être déclarés admissibles, les candidats doivent obtenir au minimum 60 % des points à l'épreuve précitée.

DIVERS :

Echelle R.G.B. B.1. (pour les candidats porteurs d'un graduat ou baccalauréat d'infirmier) ou D.6. (pour les candidats titulaires d'un brevet d'infirmier).

Il sera tenu compte de l'ancienneté éventuelle de l'agent (reprise de la totalité de l'ancienneté dans le service public et de 6 années au maximum dans le secteur privé).

Si cette offre vous intéresse, veuillez envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation, d'une copie de diplôme, d'une copie recto-verso de votre carte d'identité, d'un certificat de bonne vie et mœurs de moins de 3 mois, ainsi qu'un numéro d'enregistrement INAMI sous pli recommandé à :

**Madame la Présidente du C.P.A.S.
Rue E. Estiévenart, 5
7370 DOUR**

OU dépôt en les locaux du C.P.A.S. contre accusé de réception.

DATE LIMITE : 5 décembre 2014 (cachet de la poste faisant foi ou date de l'accusé de réception faisant foi)